



EM Strasbourg
BUSINESS SCHOOL



BE(E) DISTINCTIVE
- AWARDS -
DE L'ENTREPRENEURIAT



CAHIER DES
CHARGES
Édition 2023

SOMMAIRE

1. Contexte
2. Enjeux du concours
3. Conditions d'éligibilité
4. Prix décernés
5. Étapes de sélection
6. RGPD
7. Conditions de versement de la dotation
8. Décomposition de la notation pour le choix des lauréats

1. CONTEXTE

L'EM Strasbourg, dans son souhait de soutenir, d'accompagner et de promouvoir l'entrepreneuriat, organise cette année sa troisième édition de son concours « *Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat* » pour les porteurs de projet issus de l'EM Strasbourg.

La 2ème édition des *Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat*, c'était



17

projets
candidats



12

finalistes



4

lauréats

Le *Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat*, c'est appuyer la formidable capacité qu'a la jeunesse, à imaginer, concevoir et développer des réponses aux enjeux qui façonnent notre société

Le *Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat*, c'est reconnaître que le processus de concrétisation d'une idée en preuve de concept, se révèle bien souvent plus complexe qu'espéré.

Puisque cette phase transitoire est charnière dans le parcours entrepreneurial, les acteurs de l'EM Strasbourg se mobilisent afin d'accompagner plus encore la transformation d'idées en innovations.

Ce concours est porté et animé par l'EM Strasbourg, l'équipe de coachs de l'incubateur de La Ruche à Projets, ainsi que les partenaires de l'écosystème entrepreneurial local.

2. ENJEUX DU CONCOURS

L'enjeu principal du concours *Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat* est de permettre aux porteurs de projet d'expérimenter la mise en situation d'un concours entrepreneurial.

Au travers de ce concours, les porteurs de projet seront amenés à se préparer pour auditionner à des événements du même type, du réseau entrepreneurial.

Au terme de ce concours, les porteurs de projet seront en mesure :

- D'avoir toutes les clés pour constituer un dossier de candidature pertinent et synthétique
- De créer un scénario et de filmer une vidéo de pitch de leur projet
- De faire connaître son projet auprès de sa communauté et du grand public, et de récolter un maximum de votes
- D'avoir eu une première expérience de pitch devant un jury de professionnels

3. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le concours *Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat* est un concours mis en place pour les entrepreneurs issus de l'EM Strasbourg.

Le concours est ouvert à tout projet entrepreneurial de tout type de secteur d'activité, dont l'un des membres de l'équipe, est soit en 2022-2023

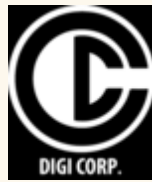
- étudiant dans une formation de l'EM Strasbourg
- accompagné par La Ruche à Projets et/ou le DU Jeune Entrepreneur

4. PRIX DÉCERNÉS

L'EM Strasbourg apporte au travers de ce concours une aide financière pour le développement du projet, avec une enveloppe globale de 2 500 € pour 2 prix.

Un partenaire de l'EM Strasbourg DigiCorp, une agence d'expertise digitale, apporte un prix pour un lauréat, pour un accompagnement en stratégie digitale sur son projet entrepreneurial d'une valeur de 5000€.

DigiCorp.



LES 3 PRIX



Let's
Jump
Award

1 500 €

En dotation financière



Impact
Project
Award

1 000 €

En dotation financière



DigiCorp
Award

valeur de

5 000 €

*en accompagnement
digital*

5. ÉTAPES DE SÉLECTION ET CALENDRIER

Le concours « Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat » est un concours en 5 étapes :

- 1 APPEL À PROJETS
du 13 au 23 juin 2023
- 2 ÉVALUATION DE L'ÉCRIT
du 24 au 29 juin 2023
- 3 VOTE DU PUBLIC
du 26 au 29 juin 2023
- 4 ANNONCE DES FINALISTES
30 juin à 14h00
- 5 FINALE "PITCH BATTLE"
6 juillet 2023 de 9h à 12h

1 APPEL À PROJETS DU 13 AU 23
JUN 2023

L'intégralité du dossier de candidature* doit être envoyé pour le **23 juin 2023 à 23h59** au plus tard, comprenant :

1 UN DOSSIER EN PDF "NOMPROJET.EMStrasbourg"

de 5 pages maximum (hors page de garde et sommaire), comprenant (à minima) :

- Présentation de l'équipe porteuse du projet
- Descriptif du projet porté (*explications du produit/service, points forts, proposition de valeur, partenaires du projet, ...*)
- Business Model ou Lean Startup Canvas
- Modèle économique du projet
- Timeline du projet

La forme du dossier sera également évaluée.

2 LE LIEN D'UNE VIDÉO DE PITCH DE 1'30*

(exploitée pour l'étape 3 "Vote du public" du concours)

- Une vidéo originale et dynamique présentant le projet et ses porteurs
- La vidéo devra être déposée sur youtube impérativement.
- Le lien de la vidéo devra être transmis avec votre dossier de candidature.
- La vidéo sera ensuite déposée publiquement par l'EM Strasbourg sur la plateforme de Vote POLLUNIT en lien direct avec le site internet de l'EM Strasbourg.

La candidature sera à envoyer pour le

23 JUIN À 23H59

au plus tard, à l'adresse mail :

ruche@em-strasbourg.eu

**En candidatant, vous acceptez de rendre publique votre vidéo auprès du grand public, et cédez les droits de diffusion à l'EM Strasbourg pour l'utilisation pendant et après le concours Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat.*

2 ÉVALUATION DU DOSSIER ÉCRIT

**DU 24 AU 29
JUIN 2023**

Les membres organisateurs du concours détermineront en amont de l'évaluation écrite la recevabilité des dossiers au regard de leur conformité aux conditions d'éligibilités (3. Conditions d'éligibilités).

Chaque jury sera en charge d'évaluer chaque dossier écrit selon une grille de critères, intégrant le fond et la forme du dossier.

La notation sera réalisée sur 50 points, sur la base de la trame du dossier indiquée dans l'appel à projets.

Le jury évaluateur sera composé des membres de l'équipe de Coachs de La Ruche à Projets et partenaires de l'écosystème.

3 VOTE DU PUBLIC

**DU 26 AU 29
JUIN 2023**

L'heure est venue de mobiliser votre communauté et de récolter un maximum de votes sur votre vidéo Youtube envoyée à l'étape 1.

La vidéo Youtube sera disponible pour votation dès le 26 juin à 00h01, sur la plateforme de notre prestataire PollUnit, accessible via le site internet de l'EM Strasbourg.

DU 26 AU 29 JUIN 2023

4 jours pour mobiliser familles, amis, connaissances, partenaires, prestataires, fournisseurs, collègues ou colocataires, pour récolter un maximum de votes sur votre vidéo !

Nous comptons sur vous pour faire du bruit sur les réseaux sociaux et attirer un maximum de monde sur la plateforme !

Conditions de participation du votant

- Le/la votant.e se connectera sur le site internet de l'EM Strasbourg via le lien donné.
- Le/la votant.e aura accès à la plateforme de vote de notre prestataire PollUnit pour voter.
- Il/elle bénéficiera de 10 étoiles/votes au total.
- Qu'il/elle pourra répartir comme il le souhaite, soit en donnant ses 10 votes à un même projet, soit en partageant ses votes en faveur de plusieurs projets.

Un classement sera réalisé à la clôture des votes. Une note sera attribuée sur 50 à chaque candidat en fonction de son classement (voir 8. Décomposition de la notation pour le choix des lauréats)

4 ANNONCE DES FINALISTES

30 JUIN 2023

Les 10 finalistes seront annoncés le **30 juin 2023 à 14h** par email aux candidats et sur les réseaux sociaux de l'EM Strasbourg.

Vous aurez ensuite 6 jours pour préparer votre pitch pour la grande finale PITCH BATTLE, du 6 juillet, qui récompensera les 3 lauréats.

5 PITCH BATTLE

6 JUILLET 2023

La grande finale a lieu le 6 juillet, en présentiel, dans les locaux de l'EM Strasbourg (61, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg).

De 9h30 à 12h, chaque candidat sélectionné pour cette phase, fera une présentation devant un jury de sélection, composé de différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial, partenaires de La Ruche à Projets, ainsi que tout public souhaitant assister au Pitch (le Pitch se fera en Amphithéâtre et sera public).

Le format :

- 5 minutes de pitch
- 15 minutes de questions du jury

Ces 5 minutes pourront être accompagnées d'un support visuel et de tout objet/support/document en lien avec le projet et votre pitch.

Cette dernière étape permettra de choisir nos 3 lauréats de l'édition 2023.

6. RGPD

La participation au concours par les porteurs de projet vaut pour acceptation, l'utilisation des supports réalisés par leurs soins par l'EM Strasbourg.

Les porteurs de projet acceptent que leurs supports de présentation, leur visage et leur identité soient utilisés à des fins de communication, par les entités organisatrices du concours.

7. CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA DOTATION

La remise du prix sera conditionnée par la présence physique d'un membre à minima de l'équipe gagnante, lors de la remise des prix, le 6 juillet 2023, à 13h30.

Pour effectuer le versement des prix financiers, les porteurs du projet devront fournir une identité bancaire valable, d'un compte personnel ou professionnel. Le versement de la récompense sera effectué directement par l'EM Strasbourg, par virement bancaire.

Pour le prix d'accompagnement de DigiCorp, vous serez mis en relation directement avec le partenaire.

La responsabilité des organisateurs du concours ne pourra pas être engagée, en cas de litige interne au sein des équipes projets.

Toute candidature au concours vaut pour acceptation complète des présentes conditions.

8. DÉCOMPOSITION DE LA NOTATION POUR LE CHOIX DES LAURÉATS

Le concours Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat est un concours en 5 étapes, découpé en 2 parties :

1 SÉLECTION DES 10 FINALISTES

Une première sélection des projets du 13 au 29 juin 2023, avec la décomposition suivante :

- Notation sur 100 points
 - Dossier écrit /50 points
 - Vote du public /50 points

Cette première étape permettra de définir un classement et de sélectionner les 10 projets à envoyer à la grande finale du 6 juillet 2023 , la Pitch Battle.

2 SÉLECTION DES 3 LAURÉATS 2023

Une finale Pitch Battle le 6 juillet 2023.
Cette finale permettra de choisir les 3 lauréats de l'édition 2023 des Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat.



EM Strasbourg
BUSINESS SCHOOL



BE(E) DISTINCTIVE - AWARDS - DE L'ENTREPRENEURIAT



CONTACTS
ruche@em-strasbourg.eu



MASTER